

1er Regiment d'Artillerie "Clorken"  
1st Belgian Field Regiment.

Le 30 Juin 45

Attestation



Je sous-signe Lieutenant Colonel DE RIDDER commandant le  
1er Regiment d'Artillerie "Clorken" certifie que le .....  
..... *Dupont no 344* .....  
a droit au port d'un titre individuel de la fouragere 1940.

*delider*  
Le Lieutenant Colonel DE RIDDER  
Commandant le 1er Regiment d'Artie  
"Clorken"

21 Rft Sub Unit ( Belgian )

Le 25-6-194 5

FOURRAGERE DE 1940  
-----

Le Militaire ci-dessous :

*Lance Bombardier DUPONT 551/3721*  
est autorisé à porter la fourragère 1940, en vertu de l'arrêté  
Royal Belge n°300 du 26 Mars 1945, signé par le Prince Régent  
CHARLES, de Belgique.



*Howell*  
Cpt HOWELL  
O.C. 21 Rft Sub Unit (Belgian)